



Nancy, vendredi 27 mars 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/01567

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Modalités d'exploitation (Annonce obligatoire)**Modification des règles d'annonce****Modification des conditions de navigation (Annonce obligatoire) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 30/03/2020 à 07:00 au 29/04/2020 à 19:00**o Canal entre Champagne et Bourgogne**

entre les pk 1,085 (Ecluse n°71 du Désert) et pk 222,992 (Ecluse n°40 du Chemin de Fer)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs, les usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison de la crise sanitaire en cours, les PC de Vitry et d'Heuilley sont fermés.

La navigation de commerce sur le CCB est soumise à une obligation d'annonce 48 heures avant l'entrée sur le réseau.

Une programmation par un appel au 06.79.57.38.28 est obligatoire :

- au minimum **48 heures avant l'entrée** sur le réseau en semaine;
- le **vendredi avant 15 heures** pour le lundi matin.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Nord-Est, 169, rue Charles III, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.30.01 - Fax : 03.83.98.56.61

Arrondissement Environnement Maintenance Exploitation, 169, rue Charles III, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.31.12 - Fax : 03.83.95.30.02

ADVE Nancy, 169, rue Charles III, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.17.01.01 - Fax : 03.83.17.01.30

UTI CCB (canal entre Champagne et Bourgogne), 82, rue du Commandant Hugué, CS 32081, 52903

CHAUMONT CEDEX 9

Tél : 03 25 30 79 51 - Fax : 03 25 30 69 72

Date limite d'affichage :

30/04/2020

Chef d'Arrondissement

Signé

Francois HOFF